
Evitement de la production de déchets (Réemploi en déchèterie)

Cc Maine Saosnois

7 Place Henri Coutard
72260 Marolles-les-braults

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Gaëlle Evrard

environnement-et-dechets@cdec-maine301.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Volonté de réduire les déchets orientés vers l'enfouissement en ISDND

Volonté de réduire les déchets textiles incinérés avec les ordures ménagères résiduelles

- Filière réemploi à la déchèterie intercommunale avec la collecte d'Emmaüs pour les objets/meubles réemployables ou destinés au réemploi d'une part et avec la mise en place de conteneurs textiles avec Le Relais d'autre part.
- Communication des actions des structures en faveur du réemploi autour du territoire par affichage des informations concernant les grandes ventes, portes ouvertes, braderies dans les locaux de la communauté de communes.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- diminution des quantités de déchets à apporter à la déchèterie en détournant les déchets réemployables vers les associations du réemploi.
- diminution des quantités de déchets à enfouir en valorisant les déchets réemployables
- diminuer les tonnages incinérés de textiles, déposés dans les ordures ménagères)
- maîtriser les coûts de collecte et de traitement des encombrants
- limiter le gaspillage : mieux consommer, moins jeter par le don, le troc, la vente, etc.
- action de développement durable : économie sociale et solidaire (réemploi solidaire des produits par leur revente à faible prix ; création d'emplois adaptés et de parcours d'accès à l'emploi), écologie (diminution des déchets en prolongeant la durée de vie des objets).

Résultats quantitatifs

Déchets orientés vers réemploi en 2011 d'environ 3 tonnes.

Résultats qualitatifs

Le projet remplit les objectifs d'évitement de déchets.

Communication sur le réemploi et anti gaspillage avec le don au lieu de jeter

Plus valorisant pour les gardiens d'orienter vers le réemploi plutôt qu'orienter vers les

MISE EN OEUVRE

Planning

Expérimentation : deux Permanences mensuelles à la déchèterie par les associations Sos Récup et Emmaüs Sarthe	Entre juin et décembre 2010	Fonctionnement non satisfaisant car peu de dons/objets/meubles captés
Collectes ponctuelles sur appel	mai à octobre 2011	Saturation du caisson vidé une fois par mois.
Signature d'une convention avec Emmaüs Sarthe	Octobre 2011	Accord sur le fonctionnement
Collectes programmées tous les 15 jours	Depuis novembre 2011	Non satisfaisant, il faut souvent ranger les objets mis dans le caisson 10m3 entre 2 collectes + stockage dans le local DEEE.
Signature de conventions avec l'éco-organisme EcoTLC et Le Relais pour la collecte des textiles	Novembre 2011	4 conteneurs pour la collecte des textiles seront installés à la déchèterie en 2012
Former les gardiens de la déchèterie sur le réemploi	Janvier 2012	Formation envisagée de 2 heures par Emmaüs en visitant les ateliers de la communauté
Augmenter les déchets orientés vers le réemploi en augmentant l'espace de stockage à la déchèterie	2012	Acquérir un caisson réemploi de 20m3 sans caillebotis, sans rampe, etc.

Phase 1 (juin-décembre 2010) expérimentations : des permanences/collectes des associations à la déchèterie.

Phase d'expérimentation de juin à décembre 2010 avec une collecte mensuelle (après-midi) par chaque association sur le site de la déchèterie lors de permanences (présence d'agent(s) de l'association faisant la collecte des dons).

Ecocyclerie Sos Recup le 1^{er} vendredi de chaque mois de 14h00 à 16h30 et Emmaüs le 3^{ème} mercredi de chaque mois de 14h00 à 17h00. Durant la phase d'expérimentation, les 5 collectes de l'Ecocyclerie Sos Recup le 1^{er} vendredi du mois de 14h00 à 16h30 en juillet-août-septembre-octobre-novembre 2010, avaient permis de collecter 754 kg d'objets. Emmaüs ne faisait pas de pesées des camions aussi nous ne connaissons pas les kilos de déchets détournés.

L'expérimentation n'a pas été pérennisée sous cette forme en 2011 car les dons captés étaient faibles. Les usagers n'étaient pas disponibles lors des permanences. Ce système n'est pas adapté pour capter les apports de bonne qualité du samedi et des autres jours en dehors des heures de collecte. Les plages horaires de collecte ne correspondent pas aux apports des usagers à la déchèterie (débaras d'habitation, déménagements en fin et début de mois, etc.). Le personnel de collecte des associations était démotivé et avait l'impression de perdre son temps à la déchèterie au lieu de faire des débaras à domicile.

Les associations de l'économie sociale et solidaire récupèrent aussi chez des particuliers du territoire, ce qui diminue les apports à la déchèterie. Les permanences à la déchèterie ont permis d'augmenter le nombre des collectes à domicile. Les associations peuvent aussi se déplacer à la demande des collectivités, des entreprises, artisans, commerçants pour collecter les dons.

Phase 2 (à partir de mai 2011) Vidage du caisson de 10 m3 par Emmaüs.

A partir de mai 2011, Emmaüs vient collecter à la déchèterie, sur appel, ce qui a été mis de côté par le gardien et à compter du mois de novembre 2011, les collectes d'Emmaüs ont lieu tous les 15 jours le mardi après-midi des semaines impaires dès 13h30 en dehors des horaires d'ouverture au public. La collecte est gratuite car Emmaüs se rémunère sur la vente des dons et objets récupérés à la déchèterie.

A chaque collecte des caisses plastiques vides sont laissées au gardien en remplacement des caisses pleines.

Le local actuel fait 10m3 et est un local DMS. Il est utilisé pour le réemploi mais n'est pas adapté (trop petit, étagères non mobiles, caillebotis, plan incliné). Il est impossible d'y stocker du mobilier en bon état et le gardien de la déchèterie doit ranger chaque semaine ce local pendant 1 à 2 heures afin d'optimiser le stockage.

En outre, les DMS collectés à la déchèterie sont en augmentation et ce local DMS devra de nouveau être utilisé pour le stockage de ces déchets. En 2011, ce sont 3,5 kg de déchets dangereux des ménages par habitant qui ont été collectés à la déchèterie.

En octobre 2011, une convention relative à « l'enlèvement des déchets réemployables » a été signée entre la Communauté de Communes Maine 301 et Emmaüs Sarthe.

La déchèterie de la Communauté de Communes Maine 301 a obtenu le **NIVEAU 3** lors de la labellisation des déchèteries (2ème session 2010-2011) avec un taux de valorisation de 71% sans prise en compte du réemploi car aucune pesée de camion n'avait été réalisée à cette période.

Pour 2012 un caisson réemploi plus grand et mieux adapté est souhaité

Moyens humains

Communauté de Communes Maine 301 : Responsable Service Environnement Déchets et gardien de la déchèterie

Emmaüs Sarthe: compagnons, personnel encadrant

Le Relais: personnel encadrant et de collecte

Association Secours Catholique: bénévoles

Moyens financiers

Environ 1000€ en 2011 en fonctionnement: communication, rangement du caisson trop petit, lancement et gestion de projet

Moyens techniques

un caisson dms non adapté mais utile pour débiter le détournement.

Partenaires mobilisés

ADEME, Conseil Général 72, SOS RECUP, EMMAUS, ECO TLC, LE RELAIS, SECOURS CATHOLIQUE

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Aisée

Difficultés rencontrées

Aucune

Recommandations éventuelles

Communiquer sur le terrain à la déchèterie et orienter les usagers

Choisir un caisson réemploi facile à utiliser (pas de caillebotis, pas de marches) et positionné en haut de quai près de la benne des encombrants et bois.

Mots clés

REEMPLOI | DECHETERIE | MENAGE | INVESTISSEMENT | TEXTILE | DECHET ENCOMBRANT

Dernière actualisation

Septembre 2012

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les
régions